

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS Avenant n° 1

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Ville de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, représentée par Mme Françoise MESNARD, en sa qualité de Maire, ci-après dénommée la Ville

d'une part,

ET :

L'association « Abbaye Royale de Saint-Jean-d'Angély » représentée par son Président, M. Patrick DUPRAT, dont le siège social est établi 7 rue de l'Abbaye à 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY, ci-après dénommée l'association

d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article unique

Dans le cadre du projet défini dans l'article 1 de la convention et afin d'anticiper la saison prochaine, l'Association a sollicité la Ville de Saint-Jean-d'Angély pour l'attribution d'une aide spécifique au projet de numérisation et de modélisation de l'Abbaye Royale.

Ce projet consiste en une modélisation 3D de l'abbaye et de l'abbatiale du XIIIe siècle, la réalisation de vidéos de promotion du site et de sa restauration numérique. Ces supports permettront d'offrir un parcours de visite sur tablette scénarisée et intégrera des dispositifs en réalité augmentée.

Le contenu comprend plusieurs phases :

Phase 1

- une numérisation 3D de l'état actuel de l'abbaye et de l'abbatiale doublée de prises de vue par drone
- une restitution 3D de l'abbatiale
- un vidéo-reportage d'une minute environ mêlant images en prises de vue réelles (drone) et intégration de la reconstitution 3D de l'abbatiale
- une vidéo "making of" scientifique sur le travail de reconstitution avec interview des membres du comité scientifique

Phase 2

- une restitution 3D de l'église gothique du XIIIe siècle
- un complément de vidéo-reportage avec ces nouvelles modélisations
- un dispositif réalité augmentée mettant en scène ces modélisations (maquette réelle imprimée en 3D enrichie d'éléments virtuels en 3D)
- un accompagnement à la mise en récit

L'objectif de ce travail est d'offrir aux visiteurs pour 2020/2021, un parcours de visite sur tablette scénarisé à l'intérieur et à l'extérieur de l'Abbaye, mais aussi sur la ville, en intégrant des dispositifs en réalité augmentée. Ce projet fera également l'objet d'une Phase 3 comprenant des modélisations des salles intérieures et des vidéos de scènes de vie en 3D, une expérience de visite numérique complète sur site et dans la ville, le développement d'une application mobile géolocalisée et la mise en place du scénario et enregistrement de voix.

Suite à une consultation, l'Association a fait appel à un groupement d'entreprises, issues de Nouvelle-Aquitaine, réunissant :

- AKKA Technologies, laboratoire de hautes technologies spécialisé dans le numérique (Mérignac) ;
- ARCHEOVISION Production, structure privée affiliée au laboratoire Archeovision, unité mixte du CNRS et de l'Université de Bordeaux ;
- SOLIDANIM, studio de production en animation 3D et de contenus audiovisuels innovants (Bordeaux et Angoulême) ;
- HINOV, entreprise de réadaptation sociale spécialisée dans la modélisation 3D et prises de vue par drone (Bordeaux).

Le montant de cette opération s'élève à 81 200 € HT.

Afin d'accompagner l'Association dans la réalisation de cette phase essentielle du projet de développement et de valorisation de l'Abbaye Royale de Saint-Jean-d'Angély, la Ville de Saint-Jean-d'Angély prévoit de lui accorder une subvention de 72 040 €, au titre de l'année 2019.

Fait à Saint-Jean-d'Angély, le

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**L'Association « Abbaye Royale
de Saint-Jean-d'Angély »**

**La Maire,
Conseillère régionale,**

Patrick DUPRAT

Françoise MESNARD